

PRÉSERVILLE



Bulletin Municipal 2007

LE MOT DU MAIRE

Chaque année ce bulletin municipal me donne l'occasion de me rapprocher de vous. C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue à toutes celles et à tous ceux qui ont fait le choix récent d'habiter à Préserville. Que chacun d'entre nous agisse et réagisse de telle façon que cette nouvelle population trouve ses « marques » et se sente accueillie sur notre commune rurale.

L'année 2007 se termine, le chantier majeur qu'est le lotissement communal arrive aussi à sa fin. Notre commune est toujours en « action » à l'optimum de ses possibilités. Certains penseront que nous allons trop vite, d'autres souhaiteraient bénéficier de plus de services. Notre marge budgétaire est cependant limitée. D'autre part il est de plus en plus difficile de travailler efficacement avec les structures dont nous dépendons. Les syndicats intercommunaux et les différents partenaires publics perdent de leur efficacité et de leur motivation. Je suis au regret de constater qu'il se passe de plus en plus de temps entre la décision de faire qui nous appartient et la concrétisation d'une décision ou d'un projet pour lequel nous ne sommes pas le seul acteur. Une réflexion de fond s'impose.

Ces derniers temps, un certain nombre de problèmes liés à la présence de chiens a été constaté sur notre commune. Certes la présence d'animaux est souhaitable et ne devrait pas poser de problèmes. Cependant, les promeneurs et la population n'ont plus l'assurance de pouvoir se déplacer en toute sécurité. Cette situation est inadmissible. Je demande aux personnes propriétaires d'animaux de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout désagrément.

Vous avez certainement compris que notre action n'est pas terminée. Nous allons continuer à œuvrer avec passion et détermination pour notre commune dans le respect de tous.

Le Maire, Patrick de Pérignon

NOS RÉALISATIONS

RÉFECTION TENNIS

Dans le cadre de l'utilisation optimale des terrains appartenant à la commune et vu la nécessité de refaire l'ancien cours de tennis, nous avons décidé de le déplacer . Aujourd'hui, les travaux sont finis. Le tennis est bien orienté géographiquement, nous attendons avec impatience la mise en place de l'éclairage et nous constatons avec plaisir que le club se développe. L'espace libéré par l'ancien cours est déjà utilisé comme parking.

ESPACE « JEUX »

Devant le bâtiment préfabriqué servant à l'école, nous avons aménagé un terrain avec des jeux de cour pour les petits. L'accès de cette zone est consacré prioritairement à l'école. En dehors des créneaux scolaires, cet espace est utilisable par tous. Déjà des personnes s'y retrouvent avec plaisir.

TOITURE MAIRIE

Depuis que l'école a libéré des locaux dans le bâtiment de la mairie, nous réfléchissons à un réaménagement et à une utilisation plus rationnelle de ce lieu. Cette année, le conseil municipal a décidé d'entreprendre la réfection de la toiture. Ce chantier est confié à l'entreprise « Doumeng-Camolése ».

TOITURE SACRISTIE

Dans la continuité de la restauration de l'église, il a été décidé de refaire la toiture et la charpente du toit de la sacristie, très vétuste depuis longtemps.

ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la réglementation et constatant depuis longtemps que la commune ne répondait pas totalement aux critères de la loi, nous avons décidé : d'une part d'organiser une réunion publique d'information sur l'assainissement non collectif et d'autre part de mettre en place le service obligatoire de suivi et de contrôle de l'ensemble des installations privées. Cette tâche a été confiée à l'entreprise Véolia. À ce jour, seules quelques installations restent à contrôler et nous pouvons déjà constater que, globalement la situation n'est pas trop mauvaise.

COMPOSTEURS

Comme vous le savez, le traitement des déchets est très onéreux et pose un certain nombre de problèmes. Dans un souci de responsabilisation de chacun et de meilleure gestion de ses déchets, la municipalité a décidé de mettre à votre disposition des composteurs au prix de 30 €. Ceux qui sont intéressés peuvent se rapprocher du secrétariat de mairie.

FISCALITÉ

ÉVOLUTION des TAXES 2005 / 2006 / 2007 (en %)

ANNÉE	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	10.63	10,95	11,16
Foncier bâti	8.32	8.57	8,91
Foncier non bâti	78.40	78,40	78,40
Taxe professionnelle	12.96	12.96	12,96

Dans le montant de votre taxe d'habitation et de vos taxes foncières, il y a une part communale. Le montant de cette part correspond à votre base locative multipliée par un taux :

- ✓ L'augmentation de la base est votée dans la loi de finances 2007.
- ✓ Le conseil municipal décide uniquement de la variation du taux

À titre d'information les variations de taux entre 2006 et 2007 ont apporté à la commune une recette supplémentaire de 2048 € .

LE LOTISSEMENT DE «L'OUSTALOU»

Lentement mais sûrement!

Dès le mois de mars 2001, l'équipe municipale nouvellement élue a dû réfléchir et travailler en priorité sur le projet de **P O S** mis en route au 1er juillet 2000 par l'équipe sortante.

Pour ce faire une commission a été mise en place afin que le **P O S** devienne compatible avec les projets de la commune en matière d'urbanisme. Le souhait étant de permettre une certaine urbanisation tout en gardant la majorité du territoire communal en surface agricole, et de faire la soudure entre le site de l' École-Mairie-Église et celui du Cammas. Le règlement intérieur est rendu plus cohérent, plus précis et plus complet. Une zone d'aménagement d'ensemble (appelée zone **I N A**) est créée pour une meilleure maîtrise de l'urbanisme sur notre commune.

Le cabinet de géomètres experts **SANSAC - CIVADE** est choisi pour aider à la finalisation de cette révision.

► 18 - 12 - 01 :

Le projet clôturé est mis à l'enquête publique.

► 19 - 03 - 02 :

Le PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) est approuvé.

► 30 - 09 - 02 :

Après avoir longuement entendu la commission urbanisme et débattu sur le projet, l'équipe municipale comprend et admet la nécessité d'homogénéité et de cohérence en matière d'urbanisme et opte pour la création, en zone **I N A**, d'un **Lotissement Communal** qui sera nommé plus tard « **LOTISSEMENT DE L'OUSTALOU** ». Il sera générateur d'autofinancement pour la réalisation future d'infrastructures inhérentes à la nouvelle population Préservilloise.

► 05 - 06 - 03 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, me donne tout pouvoir en tant que Maire Adjoint Délégué à l'urbanisme pour présider les séances et signer les actes notariés, les conventions, les contrats divers, les documents administratifs nécessaires à la réalisation du projet.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour le choix des prestataires de services:

- **CRÉATION FONCIÈRE** pour l'assistance à Maître d'ouvrage

- **SELARL SANSAC - CIVADE** comme Maître d'œuvre

Les conventions d'honoraires sont signées le deux octobre 2003.

► 25 - 09 - 03 :

Les différents propriétaires concernés par la zone **I N A** sont reçus en Mairie pour

présentation du projet et proposition des transactions.

► **06 - 10 - 03 :**

Les compromis de vente sont signés devant **Maître AMOUROUX** avec les sept propriétaires concernés.

► **12 - 12 - 03 :**

Monsieur le Maire, Patrick de PÉRIGNON, organise et anime une réunion publique afin de renseigner au mieux l'ensemble des administrés sur ce projet ambitieux qui comprend **52 parcelles** constructibles sur une surface de **11 hectares**.

► **29 - 06 - 04 :**

L' AUTORISATION DE LOTIR EST ACCORDÉE.

► **24 - 11 - 04 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'étude financière prévisionnelle présentée et fixe les prix de vente des 30 terrains dont la commune est devenue propriétaire.

► **22 - 12 - 04 :**

Après délibération, le Conseil Municipal donne l'autorisation à **Monsieur le Maire** pour la souscription de prêts relais remboursables à tout moment, c'est-à-dire dès les premières ventes. Deux prêts de 400 000 € chacun seront souscrits.

► **11 - 02 - 05 :**

Envoi de l'avis de publication pour APPEL PUBLIC À CONCURRENCE:

- **LOT 1** : Terrassement, voiries, réseaux (montant 950 000 € HT)
- **LOT 2** : Électricité, Téléphone, Gaz (montant 250 000 € HT)

► **17 - 02 - 05 :**

Réception d'une notification par **Monsieur le Préfet** précisant l'obligation de nous soumettre comme **Maître d'ouvrage, à nos frais**, à des fouilles archéologiques. La surface concernée est de 4000 m² divisée en trois zones conformément au rapport du Service Régional d'Archéologie (DRAC) établi d'après le diagnostic positif de fouilles préventives.

► **25 - 03 - 05 :**

Réunion de la commission pour OUVERTURE DES PRIX.

Sont retenus :

- **LOT 1** → **Entreprise ABRUZZO**
- **LOT 2** → **Entreprise E T D E**

► **14 - 06 - 05 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour une nouvelle grille de prix concernant la vente des terrains restants. Cette révision à la hausse est justifiée par la conjoncture du marché immobilier devenu soudainement plus favorable, et par la prise en compte de la dépense imprévue et imposée pour les fouilles.

► **13 - 07 - 05 :**

La convention d'engagement avec l'entreprise **HADES**, retenue sur appel d'offre pour les travaux de fouilles archéologiques, est signée pour un montant de **141 482 ,16 €**. Ces travaux sont étalés sur 6 semaines. (du 06 - 09 - 05 au 18 - 10 - 05). Les rares trouvailles ne présentant que peu d'intérêt scientifique, la poursuite des opérations redevient possible.

► **25 - 07 - 05 :**

Ouverture du chantier avec l'entreprise **ABRUZZO** (Décapage de la voirie, terrassement de fond, évacuation des terres)

► **12 - 09 - 05 :**

Début des travaux pour pose des réseaux.

► **28 - 11 - 05 :**

Pose des premières bordures et début d'empierrement de la chaussée.

► **30 - 11 - 05 :**

Signature du premier acte de vente de terrain.

► **16 - 12 - 05 :**

Le Conseil Municipal se prononce sur la désignation des chemins sillonnant le lotissement

Ch. d'en Burgade, Ch. de l'Oustalou, Ch. du Parc, Ch. de la Crouzette, Imp. d'en Burgade, Imp. de l'Oustalou.

► **23 - 12 - 05 :**

Signature de la convention avec **PRIMAGAZ**.

► **12 - 06 - 06 :**

Pour répondre au souhait du Conseil Municipal de réaliser des réserves foncières, je propose l'acquisition de la parcelle 52 et de la parcelle 20 choisies pour leur emplacement. Je rappelle la décision déjà prise de retirer de la vente les parcelles 17 et 51. Ainsi 4 parcelles de 1500m² chacune constituent cette réserve foncière. Après en avoir délibéré cette proposition est approuvée.

► **18 - 06 - 06 :**

Le dernier acte de vente de terrain est signé.

oooooooooooooooooooooooooooo

À l'été 2006, les travaux bien avancés sont alors suspendus d'un commun accord. Les revêtements de voirie, l'éclairage public, les finitions sont programmés pour juin 2007.

afin d'éviter trop de dégradations consécutives à l'ouverture des nombreux chantiers de constructions individuelles.

► **14 - 05 - 07 :**

Pose des premiers candélabres

► **12 - 06 - 07 :**

Enfin commencent les « enrobés » de l'ensemble de la voirie.

oooooooooooooooooooo

Depuis l'ouverture du chantier en juillet 2005 jusqu'à aujourd'hui, **Patrick de PÉRIGNON, Gérard BOYER et moi-même** avons assisté tous les mardis après-midi aux réunions de chantier. Nous avons suivi en détail l'avancement des travaux et avons été entendus dans nos remarques, interrogations ou suggestions. Nous savons, aujourd'hui avoir choisi les meilleurs prestataires de services.

ROBERT et GILLES, nos employés municipaux, ont à charge l'embellissement avec l'aménagement des espaces verts.

Je veux remercier l'ensemble des intervenants qui ont contribué à la réalisation de ce projet et saluer plus particulièrement la disponibilité, le professionnalisme **de Mme MORIN** de Création Foncière, **Mr CIVADE**, géomètre-expert et **Mr ABRUZZO**, chef d'entreprise. Ils ont mérité notre confiance.

Cette réalisation qui arrive à son terme s'avère très lucrative pour **PRÉSERVILLE** et confirme nos prévisions puisque le bilan définitif devrait générer un excédent financier disponible de **450 000 €** après avoir réglé l'importante facture des fouilles archéologiques et acquis 4 lots estimés au plus bas à 550 000 €.

oooooooooooooooooooo

Voilà! L'épais dossier du Lotissement de «**L'OUSTALOU**» va bientôt se refermer. Il laissera, à l'équipe municipale, le souvenir d'une expérience formidable, la satisfaction des bons choix, le sentiment d'un travail bien accompli, la fierté d'une grande réalisation.

Le temps de la pause en urbanisation s'impose maintenant. Donnons aux Préservilloises et Préservillois, nouveaux et anciens, le temps de s'habituer à notre nouveau village.

Jean - Claude B O U I S S O U,
Maire Adjoint, Délégué à l'urbanisme

Madame Henriette LAFFON,

RETOUR A L'OUSTALOU...

Mme Henriette Laffon, née Carrière, originaire de Préserville a vu le jour dans la maison familiale le 23 janvier 1924. C'est là qu'elle vit à nouveau aujourd'hui. Cette demeure est située au lieu-dit L'Oustalou. C'est ce nom qui a été donné au nouveau lotissement communal ce qui représente une des grandes fiertés de Mme Laffon : « J'en suis la plus heureuse du monde, j'en remercie ceux qui l'ont fait ». La bâtisse aux murs blancs abritait à l'origine une briqueterie. La veuve du briquetier la céda en viager à M. André Bernès, trisaïeul de Mme Laffon.

Ce dernier la légua à un de ses fils, Jean Bernès, qui lui même la donna à une de ses filles, Rose, la grand-mère Henriette. Rose aura six enfants.

L'aînée, Caroline, mère de Mme Laffon, se retrouvera veuve assez jeune et héritera de la maison. Tous ces membres de la famille sont nés à l'Oustalou.

Mme Laffon, benjamine d'une fratrie de trois a eu elle-même deux enfants, Raymonde et Jean-Jacques nés de sa première union.

Son petit-fils Jean-Louis s'installera bientôt à Préserville dans sa maison neuve au bout du jardin. Ce sera ainsi la 7^{ème} génération à vivre dans le village.

Quand Henriette rencontra son premier mari, Jacques Bouteiller, celui-ci était militaire. C'était l'Occupation et son régiment avait été dissout. Entré dans la Résistance, il effectua des missions pour les officiers qui se cachaient. Il assura entre autres choses leur ravitaillement. Les deux époux furent donc contraints de quitter Préserville pour Aiguevives. Ils revenaient toutefois tous les dimanches à l'Oustalou, où vivait la mère de Mme Laffon.

Après la guerre, M. Bouteiller fut nommé au Quartier Général à Toulouse puis muté à l'intendance militaire. Henriette revint alors à Préserville où son mari rentrait tous les soirs. Quand ce dernier quitta l'armée, un collègue lui conseilla de monter une épicerie ambulante, avec son pécule militaire.

La partie droite de la maison fut donc aménagée pour abriter la boutique. Les deux époux faisaient les tournées avec un fourgon tandis que la mère de Mme Laffon gardait les enfants et le magasin. Trois fois par semaine, avant la tournée, il fallait aller chercher les fruits et légumes au marché à Toulouse. Le circuit passait par Montaudran, Saint-Orens et Labège. L'hiver, Henriette et son mari avaient pris la patente pour les oies

et les canards gras qu'ils tuaient et plumaient avant de les vendre. La plume et le duvet étaient aussi une source de revenus. Ginette Pimounet venait les aider.

Un jour qu'ils allaient chercher les oies à Caraman, Henriette et Jacques dépannèrent un automobiliste qui avait deux pneus crevés. M. Bouteiller emmena le malchanceux réparer ses roues au garage de Caraman, tandis que son épouse restait près de la voiture. « C'était un Monsieur bien mis et mon mari a changé les roues ». L'automobiliste leur proposa de les indemniser mais ils refusèrent. Il leur donna alors ses coordonnées. Il s'avéra qu'il était contrôleur des impôts. Reconnaisant, il les aidera par la suite à tenir leur comptabilité.

À cette époque la mère de Mme Laffon, officiait en tant que carillonneuse comme sa mère et sa grand-mère l'avaient fait avant elle. Henriette assura également cette fonction. Les carillonneuses étaient payées en nature. En effet, elles passaient dans



Mme Laffon et ses enfants avec le fourgon
devant la maison

toutes les maisons , deux fois par an, à la Sainte Agathe et à Pâques. Les villageois leur donnaient des œufs. Elles recevaient aussi un peu de blé et de maïs au moment des récoltes.

Pour Mme Laffon, qui aidait alors sa mère, les occasions de sonner les cloches étaient nombreuses.

Quotidiennement les cloches tintaient le matin vers 6 heures, à midi et à la tombée de la nuit.

On sonnait, pour les Rogations, cérémonie traditionnelle qui avait lieu le lundi et le mercredi précédant l'Ascension. Une messe se tenait le matin puis une vingtaine de paroissiens partaient en procession de l'église. Il s'agissait d'aller bénir les croix qui étaient disposées au bord des chemins dans diverses propriétés. Le but était d'attirer la bénédiction divine sur le bétail, les récoltes et les travaux des champs. La mère de Mme Laffon ponctuait la procession en faisant tourner une cloche.

Il y avait aussi la Fête Dieu, qui se déroulait au moment des communions solennelles. Aux vêpres, quatre hommes portaient un catafalque abritant le Saint Sacrement. Les enfants lançaient des roses sur celui-ci, tout au long de la procession. C'est Mme Laffon et sa mère qui préparaient le catafalque pour la cérémonie. Tandis que Caroline actionnait la grande cloche, la jeune fille s'occupait de la petite.



Pour le 15 août , Fête de la Vierge, on partait de l'église, on descendait les escaliers avant de passer derrière l'école. La Procession se terminait dans le parc du château où s'érige encore aujourd'hui la statue d'une jolie vierge. Le tintement des cloches rythmait le cortège.

Quand il y avait un orage la carillonneuse faisait sonner une cloche. Si elle n'était pas assez prompte à le faire, un voisin venait la rappeler à l'ordre. En effet, la cloche « partageait » les orages et les faisait partir sur Fourquevaux . Ils ne tombaient pas sur Préserville...

Le 12 avril 1959, quatre personnes furent décorées pour leurs 50 ans de service à l'église : la mère de Mme Laffon, Caroline Carrière, carillonneuse, , M. Jean-Marie Pinel, organiste, à titre posthume, la médaille étant remise à sa veuve, MM. François Millet et Jacques Lanta , sacristains. Monseigneur Garonne alors archevêque à Toulouse assura cette cérémonie.

Plus tard, la charge de travail étant déjà lourde, Mme Laffon céda sa place de carillonneuse à Mme Capel, veuve avec deux enfants. Ce fut ensuite au tour de Mme Audouy dont l'époux Julien, assure aujourd'hui encore ce rôle de carillonneur.

En 1955, le maire, M. de Puymaurin sollicita M. Bouteiller pour la fonction de secrétaire de mairie, auparavant occupée par le mari de l'institutrice. Quand son époux décèda d'une crise cardiaque sur le marché de Toulouse, le maire demandera à Henriette de le remplacer au secrétariat. Son travail consistait à rédiger divers documents (révision des listes électorales, budget, divers actes). Elle devait également relever les productions de vin que devaient déclarer les agriculteurs.

Après le décès de son premier mari, le 12 décembre 1958, Henriette a tenu l'épicerie environ deux ans. Elle était aidée par sa fille et son gendre. Mais, le commerce n'étant plus assez rentable ils finirent par fermer boutique.

Mme Laffon reprit alors des travaux de couture en plus du secrétariat de mairie et du ménage à l'école. Elle allait à Toulouse chercher l'ouvrage à réaliser une fois par semaine. Comme elle le dit : « je n'ai jamais travaillé la terre » . Toute jeune, à 13

ans, pendant 3 ans, elle avait été apprentie dans la confection à Caraman où elle se rendait d'ailleurs en vélo.

Avant de rencontrer son premier mari, Henriette avait fréquenté un jeune homme pendant 4 ans. Les aléas de la vie les avaient ensuite séparés.

Un beau jour, en 1962, elle reçut une lettre de cet ancien fiancé, gendarme, lui demandant de vivre avec lui. Il était alors veuf avec 4 enfants et vivait à Grenoble. « Moi je n'y pensais pas, je ne vivais que pour mes enfants ».

Mme Laffon demanda conseil autour d'elle. Après avoir mené une petite enquête qui fit s'envoler ses craintes, elle accepta de revoir ce prétendant. Leurs retrouvailles eurent lieu au cours d'un séjour du monsieur pour des vacances. Cette première rencontre fut concluante, non seulement pour les deux principaux intéressés mais aussi pour leurs enfants respectifs. En effet, ces derniers s'entendirent immédiatement très bien. Il fut donc décidé que M. Laffon devrait tout d'abord obtenir sa mutation. Ce fut chose faite, à la caserne de Balma.

Le 8 août 1964, M. et Mme Laffon se marièrent civilement à Balma. Le Père Bothy les unis religieusement en toute intimité à l'église de Saint-Appolonie.

En 1978, le mari de Mme Laffon prit sa retraite, sa mère mourut et son dernier fils se maria. Les deux époux se retrouvèrent alors seuls dans la villa qu'ils avaient achetée à Balma. Le jeune retraité accepta un emploi de chauffeur-livreur pour un boulanger. Il n'avait que 55 ans et souhaitait continuer à travailler. Tandis qu'Henriette continuait son activité à la mairie, deux jours par semaine, son époux s'occupait du potager à l'Oustalou.

M. Putau avait succédé à M. de Puymaurin en 1973. Mme Laffon fut victime d'un accident en 1983. Une voiture lui écrasa la main droite. Elle ne pouvait donc plus occuper son emploi. En effet, tous les documents étaient manuscrits et souvent en plusieurs exemplaires, sans photocopieuse.... Henriette prit alors sa retraite anticipée.

En 1987, ce fut au tour de son mari. Il se cassa une jambe en tombant dans l'escalier. La fracture guérit. Malheureusement, ce fut l'événement déclenchant d'une grave dépression dont M. Laffon ne se rétablira jamais. Il restera tout à fait dépendant de son épouse avant d'être emporté par un cancer foudroyant, le 27 janvier 2004.

Les deux maris de Mme Laffon sont enterrés à Préserville, ainsi que toute sa famille. « Je le dis du fond du cœur j'ai eu deux maris adorables, tout était pour moi ».

Après son divorce, le fils d'Henriette, Jean-Jacques, lui demanda de vivre à nouveau à Préserville. Il lui proposa de s'y installer avec lui. Cela gênait Mme Laffon de vivre avec son fils et celle qui était alors sa compagne. Ils décidèrent donc de lui aménager un appartement. Le garage, le hangar et la porcherie changèrent ainsi de destination. Cela a permis à Henriette d'assurer son indépendance tout en étant au plus près de son fils. Elle est très fière de son nouveau petit nid douillet où elle vit depuis février 2007, avec son fils et sa nouvelle épouse.



Très entourée par une famille certes recomposée mais très unie, « un véritable cocon », Mme Laffon remercie tous les enfants de son mari pour la gentillesse qu'ils lui ont toujours témoignée. Elle coule aujourd'hui des jours heureux à l'Oustalou, choyée par une famille constituée de 6 enfants, 9 petits-enfants et 5 arrière petits-enfants.

Nathalie Sauvestre

LA CHASSE EN VALLÉE DE SAUNE



LES JACHÈRES FLEURIES

Les chasseurs de notre association intercommunale espèrent beaucoup de leurs partenaires agriculteurs. Ensemble ils avaient réalisé au printemps 1991 la plantation de 7,5 km de haies brise-vent devenues adultes et que l'on peut voir agrémenter notre territoire dès l'enlèvement des récoltes. Aujourd'hui d'autres possibilités d'améliorer l'habitat de la faune sauvage en zone agricole s'offrent à nous.

Si l'on veut bien s'attarder sur le bilan, l'on s'aperçoit que l'évolution des paysages n'est pas une fatalité. Depuis les années d'après guerre, l'agriculture est devenue mécanisée et plus productive. Les remembrements, sans doute nécessaires, ont englouti les haies, talus, fossés, mares, prairies naturelles et tous leurs « locataires ».

C'est pourquoi aujourd'hui, les contraintes économiques et matérielles de l'agriculteur sont telles que redonner à nos paysages leur apparence d'autrefois est utopique. Par contre une utilisation judicieuse des outils réglementaires en vigueur peut favoriser l'habitat de la petite faune. C'est dans cet objectif que la Fédération Départementale des chasseurs de Haute Garonne a conclu une convention avec la Chambre d'Agriculture et la DDAF sur les J E F S (Jachères Environnement et Faune Sauvage).

La création des JEFS a trois objectifs principaux:

- Le maintien de la faune sauvage par la mise en place d'un couvert protecteur.
- Un effet dissuasif pour limiter les dégâts de gibier sur les parcelles avoisinantes.
- L'amélioration de la biodiversité et de la qualité des paysages.

Trois types de contrats sont proposés:

► La jachère « CLASSIQUE »

- Environ vingt plantes herbacées composent le mélange à semer
- Semis de printemps à effectuer au 30 avril, celui d'automne au 31 octobre
- Maintien obligatoire du couvert jusqu'au 31 août
- Compensation financière de 61 euros j, ha avec maximum de 2 ha par agriculteur

► La jachère « ADAPTÉE »

- Environ 10 plantes herbacées et quelques céréales composent le mélange
- Semis à effectuer au 31 mai
- Maintien du couvert obligatoire jusqu'au 15 janvier
- Compensation financière de 107 €/ j /ha avec maximum de 2 ha par agriculteur

► La jachère « FLEURIE »

- Mélange à base de cosmos sensation variée, cosmos sulfurécis, centaurées barbeau variées et zinnias variées ou d'eschscholtzias variés, centaurées polka et soucis.

- Semis à effectuer au 31 mai
- Maintien du couvert obligatoire jusqu'au 15 janvier - Floraison de juillet jusqu'au premières gelées.
- Semences fournies par la Fédération de chasse
- Surface maximale 0,5 ha par agriculteur

Dispositions communes aux trois contrats:

- Entretien de la jachère pour éviter le salissement des parcelles voisines - Aucune intervention mécanique (fauchage, broyage...)
- Mélanges testés et validés par les Chambres d'agriculture
- Contrat annuel
- Photo aérienne indiquant l'emplacement des parcelles JEFS

La jachère « FLEURIE » a la préférence des chasseurs Préservillois car elle conjugue, une qualité de territoire cynégétique avec l'embellissement du paysage.

L'assemblée générale de l'association intercommunale a adopté le principe d'une compensation financière en complément de celle attribuée par la Fédération Départementale.

Pour convaincre leurs amis agriculteurs du bienfait des jachères, le bureau de l'association, avec l'appui de **Mr GAUJARD**, technicien cynégétique, a organisé une réunion d'information à **Préserville**. Onze exploitants agricoles très attentifs étaient présents. Les réponses à leurs interrogations et inquiétudes furent données (technique de semis, durée du contrat, bandes enherbées, salissement des parcelles... etc).

Cette rencontre s'est clôturée par un cocktail dans l'ambiance habituelle chaleureuse et conviviale.

Les chasseurs locaux osent espérer que certains agriculteurs auront à cœur de recréer un biotope garant d'un harmonieux équilibre des espèces animales et d'améliorer la qualité du paysage par l'apport de nouvelles couleurs dans nos campagnes.

Que les volontaires soient déjà remerciés pour leur engagement partenaire!

NOUVELLES COMMUNALES ◀▶ NOUVELLES COMMUNALES

► Gestion de l'espèce lièvre :

Le dernier comptage de lièvres effectué dans la nuit du 24 janvier 2007 a surpris par son résultat. En effet, sur le territoire communal, **48 lièvres** ont été aperçus sur une distance de **25 km** et 136 sur 64 km en territoire intercommunal. Ce constat, témoin d'une parfaite gestion, dépasse nos espérances.

► Nouvelle adhésion:

Mr JACQUIER, nouvel habitant de Préservillage a manifesté le souhait de rejoindre notre association. Qu'il soit assuré du meilleur accueil !

**Le Président Intercommunal,
Jean - Claude B O U I S S O U**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'A.P.E. (Association des Parents d'Élèves) a été créée en 1995 par un groupe de parents dans le but de faire bénéficier les enfants de l'école de Préserville puis d'Aurin de diverses activités scolaires ou extra-scolaires.

La participation active de nos enfants, avec l'aide de leurs parents et de leurs enseignants, à différents projets comme :

- ✓ La confection de gâteaux proposés aux habitants en période de Noël
- ✓ Le Loto

ont permis d'offrir aux enfants de l'école :

- ✓ Le goûter de Noël
- ✓ Une rose que chaque enfant a offert à sa maman à l'occasion de la fête des mères
- ✓ Le repas de fin d'année

ainsi que diverses activités proposées par les institutrices tout au long de l'année scolaire 2006/2007 et financées en partie par l'A.P.E., grâce à la cotisation versée à la coopérative scolaire ou à des aides ponctuelles.

Les membres du bureau

Mme BENETTI Mireille, présidente
M. CLARET Jean-Louis, vice-président
Mme RENAUX Fabienne, trésorière
M. PELISSE Daniel, trésorier suppléant
Mme DUFORET Valérie, secrétaire.





École de Tennis 2006/2007-Débutants

Le Tennis Club de Préserville, c'est :

- ✓ près de 50 adhérents
- ✓ un terrain neuf mis à disposition cette année par la mairie de Préserville, que nous remercions
- ✓ une école de tennis pour les enfants
- ✓ 2 tournois internes annuels : un tournoi de simple en fin d'été et un tournoi de double au printemps
- ✓ un grand repas annuel ouvert à tous en fin d'année.

Mais c'est aussi et surtout un club convivial, sans prétention, où l'on peut jouer toute l'année dans la bonne humeur.

Alors, rejoignez-nous vite !!!

Le bureau



Pour tout renseignement ou inscription,
contactez-nous :

Éric PERRIER : 05 62 18 41 33

Jean-Claude PELISSIER : 06 74 34 22

✉ : tennis.preserville@free.fr

COMITÉ DES FÊTES

Petit certes, avec quatre membres au sein du bureau, le Comité des Fêtes de Préserville ne manque néanmoins pas d'énergie et de bonnes volontés (les membres actifs) pour organiser et réaliser des manifestations tout au long de l'année.

Nous remercions la Municipalité qui a financé l'achat de deux chapiteaux et d'une friteuse.

2007 a démarré pour nous, dans la nuit de la Saint-Sylvestre avec le repas du Réveillon. Le Comité se lance dans un nouveau « challenge » d'ouverture vers les nouveaux habitants du village qui s'agrandit avec l'aménagement entre autre, du lotissement l'Oustalou.

Pour que Préserville soit vivant et que tout le monde participe en s'y sentant bien, toutes générations de Préservillois confondues, les occasions de se rencontrer dans un esprit festif ont été les suivantes :

- ✓ **Vendredi 22 juin : Fête de la Musique** avec la participation des autres associations de Préserville
- ✓ **Samedi 14 juillet : Bal** animé par un orchestre musette. Malheureusement cette année, la météo n'était pas avec nous...
- ✓ **Dimanche 26 août : Foire à Tout** où notre record d'exposants a été battu, avec 65 participants. Cette fois la présence du soleil a certainement attiré beaucoup de gens de passage.
- ✓ **Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 septembre : Fête du village.** Les trois journées se sont très bien déroulées. Le beau temps était au rendez-vous ainsi que les habitants du village, anciens et nouveaux.

L'ouverture des festivités a eu lieu le vendredi avec une soirée Country, puis le samedi feu d'artifice et bal, et enfin le dimanche apéritif /lunch offert par la Municipalité et animé par une Banda tout au long de l'après-midi.



Mais surveillez attentivement vos boîtes aux lettres : le Comité des Fêtes s'y invitera sous forme de tracts. Nous sommes prêtes à nous mettre en quatre (c'est le nombre des membres du bureau !), mais le village ne peut pas vivre sans la participation et la présence de ses habitants aux diverses manifestations organisées.

À bientôt le plaisir de vous voir !

Le Bureau :

Présidente : Joëlle Mambella

Vice-Présidente : Fabienne Renaux

Trésorière : Claudie Lux

Secrétaire : Maïté Bouteiller



NOUVEAU à PRÉSERVILLE

L'association « Gym » de Préserville vous propose



GYM pour tous : Avec Brigitte

Cours collectif polyvalent.

Durant le cours, la coordination, le renforcement musculaire et le cardio seront travaillés.

Le mercredi à 20 heures
et
Le samedi à 10 heures

Venez nous rejoindre pour retrouver la forme et la garder !
À Bientôt !

Pour tous renseignements, contacter Yvette
Tél : 05 61 83 76 80

LA CHORALE « CHANTE AU CŒUR »



Une équipe solide et soudée se retrouve tous les mardis à 21 heures à l'église du village pour des répétitions toujours studieuses mais aussi très conviviales et chaleureuses.

Nous formons un groupe de personnes très uni et toujours heureux de partager d'excellents moments avec le sentiment d'appartenir à une communauté de villages dynamique.

Nous avons l'immense plaisir d'accueillir une nouvelle recrue en la personne de M. Claude Duffau qui s'avère être un choriste consciencieux et averti. Nous espérons que d'autres viendront nous rejoindre très prochainement

Nous saluons également notre organiste, M. Guy Fournès pour sa présence assidue.

C'est en chantant, tout simplement, que nous voudrions, avec vous amis de Préserville, que la musique puisse offrir à tous, des encouragements nouveaux, à bâtir un monde d'amour, de solidarité et de paix.

Avoir la musique et le chant comme compagnons avec qui partager son chemin de vie, procure beaucoup de joie et de réconfort. Il faut savoir remercier les personnes qui, dès l'enfance parfois, nous ont permis d'approcher cette source d'inspiration et de sérénité.

La chorale tient à remercier M. le Maire et les Conseillers Municipaux pour leur soutien matériel ainsi que Monsieur Dutheil, Curé de notre paroisse pour son accueil enthousiaste.

G.H

L'ÉGLISE DE PRÉSERVILLE



Dans un village en pleine expansion, l'église de Préserville si elle est le témoin d'une longue histoire inscrite dans ses murs, ne répond à sa vocation qu'en participant à la vie d'une commune qui se construit chaque jour. L'Église de pierre ne serait rien sans l'église des hommes en désir de cette solidarité qui, en langage chrétien se dit « charité ».

Ce que chacun peut pressentir des activités d'une paroisse, s'inscrit dans la ronde des semaines et des mois par la sonnerie des cloches. Nous devons à Julien Audouy d'être ce fidèle carillonneur des dimanches, des fêtes, des baptêmes, des mariages, des enterrements et chaque jour de l'Angélus de midi. Que ce message joyeux ou grave nous fasse partager nos bonheurs ou nos peines. Nous en remercions notre carillonneur !

Ce que les paroissiens savent par leur présence aux cérémonies est plus intime. Je veux parler de la qualité des fêtes grâce au concours sans faille de la chorale. Ce que les paroissiens eux-mêmes ne savent peut-être pas, c'est le courage des choristes qui se retrouvent, au défi des saisons, pour répéter, créer ou innover de nouvelles partitions. Au chef de chœur et à tous les choristes notre reconnaissance.

Allons vers l'avenir avec les catéchismes. Sous l'impulsion de la sœur catéchiste et le dynamisme des parents, quatre groupes d'enfants sont en train de se constituer : éveil à la foi, 1^{ère} année de catéchisme, 2^{ème} année préparatoire à la communion et enfin des rencontres avec les plus grands. Disons que ce n'est pas là une activité de tout repos pour ceux et celles qui s'investissent dans cette tâche. À chacun et chacune notre vive gratitude.

Que conclure ? Préserville s'enrichit de nouveaux habitants ! Une fois encore, que tous ceux qui veulent nous contacter, sachent notre accueil et notre dévouement.

J. Dutheil



BALL TRAP CLUB

Quelques nouvelles...

Le club de Ball Trap de Préserville est toujours aussi apprécié par les tireurs de la région du fait de sa proximité avec Toulouse, de son cadre boisé avec une vue sur le Lauragais, et surtout de sa convivialité.

Les tireurs s'y sentent bien et nous le disent. Les locaux ayant de l'expérience ne sont pas avares de conseils auprès des jeunes et des débutants.

L'année 2007 aura vu revenir à la compétition notre meilleur tireur Philippe Marty qui a accumulé de très bons résultats aux différents championnats auxquels il a participé en y terminant premier ou second.

Le championnat de ligue de parcours de chasse de Midi-Pyrénées a été organisé cette année par notre club sur deux journées, le samedi 19 et le dimanche 20 mai. Quatre-vingts tireurs se sont affrontés pendant ces deux jours où le beau temps était de la partie. Cette année c'est un « vétéran », Joseph Culasso qui a gagné la compétition en Scratch avec un score magnifique de 96 sur 100. De l'avis général ce fut une très belle compétition



Le podium du championnat de ligue de Parcours de Chasse

1 ^{er} au SCRATCH	: Joseph Culasso
1 ^{er} par équipe	: BTC Préserville
2 ^{ème} "	: BTC Capvern
3 ^{ème} "	: FORUM de Toulouse



20^{ème} Téléthon : 106 696 532 €

MERCI !

Succès renouvelé à Préserville !

Les 8 et 9 décembre dernier, Préserville a rayonné en jaune, couleur symbole de chaleur, de joie, d'espoir... Une vague de générosité a déferlé sur notre village !!!



**1 556,57 € ont été
récoltés à Préserville**

Encore et toujours avec l'aide et le soutien du Ball Trap et de l'équipe de la Bibliothèque qui se sont impliqués dans l'organisation de cet événement.

La nouveauté 2006 : la MOUNJETADE !!!
Elle a réuni plus de 50 personnes !



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont aidés à atteindre ces résultats !

Et nous comptons sur vous cette année, **pour le 21^{ème} Téléthon**



À Préserville, l'équipe coordinatrice du Téléthon organise le 21^{ème} Téléthon !
Parce que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, vous pouvez nous contacter :

Sylvie Rutgé-Lucchetti 06 88 21 00 11

Claudie Lux 06 30 71 55 57

INFO : Kad Merad, accompagné de Liane Foly, sera le parrain du Téléthon les 7 et 8 décembre prochains

BIBLIOTHÈQUE DE « PRÉSERLIVRES »

Depuis 2003 l'association « Préservlivres »
située sur la place de la mairie vous accueille
tous les vendredis de 16H à 19H

La bibliothèque vous propose un choix de plus
de 1600 ouvrages pour adultes : romans, policiers,
science-fiction, histoire, biographies etc.

En outre, tous les 6 mois la médiathèque départementale
laisse en dépôt environ 200 documents divers.

Les enfants ont à leur disposition plus de 500 livres
qu'ils peuvent emprunter ou consulter sur place.

Deux bénévoles assurent les permanences
hebdomadaires et sont à votre disposition pour vous
conseiller dans vos choix de lecture, écouter vos
remarques et prendre note de vos suggestions.

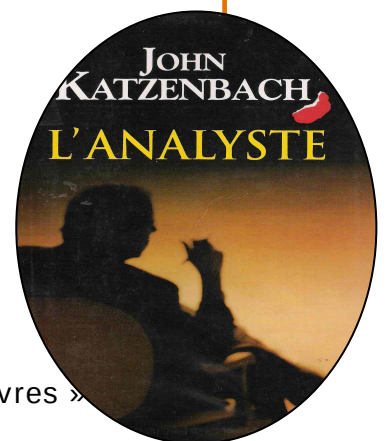
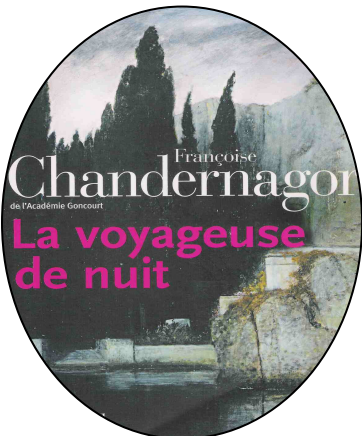
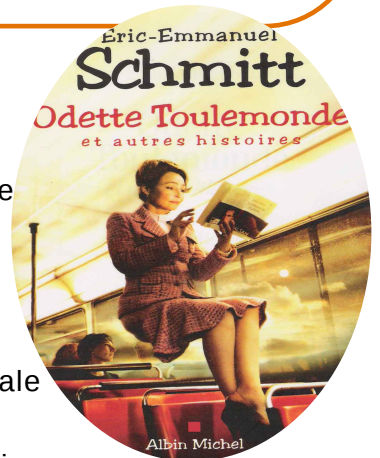
En décembre 2006 après l'attribution des prix littéraires,
les membres de la bibliothèque ont organisé une manifestation
qui s'est déroulée dans la convivialité autour de pâtisseries et de
boissons offertes par les bénévoles. Ce café littéraire ayant
remporté un franc succès, une deuxième édition a été fixée au
vendredi 30 novembre 2007.

Nous remercions encore une fois toutes les personnes
qui nous ont fait don de livres ce qui nous permet
d' étoffer nos rayons et d'offrir ainsi davantage de choix
à nos lecteurs.

Une cotisation annuelle de 10,00 € par
famille donne accès à l'emprunt de 2 livres par
personne de la même famille pour une durée de
4 semaines, renouvelable si besoin.

*Alors n'hésitez plus,
venez nous rendre visite !*

L'équipe de « Préservlivres »



En bref...

Listes électorales

Les Préservillois **domiciliés** depuis peu dans la commune, tout comme ceux qui ont pu l'oublier précédemment, doivent se faire inscrire sur les listes électorales (article L9 du code électoral). La demande est à effectuer en mairie avant le 31 décembre.

Les personnes **résident** sur la commune peuvent aussi demander leur inscription, à condition d'être en mesure de faire valoir plus de 6 mois consécutifs de résidence à Préserville. L'année 2008 verra les élections municipales les 9 et 16 mars.

Recensement complémentaire

Un recensement complémentaire de la population a été réalisé en octobre 2007 : nous sommes 701 habitants à Préserville.

Agriculteur-Producteur

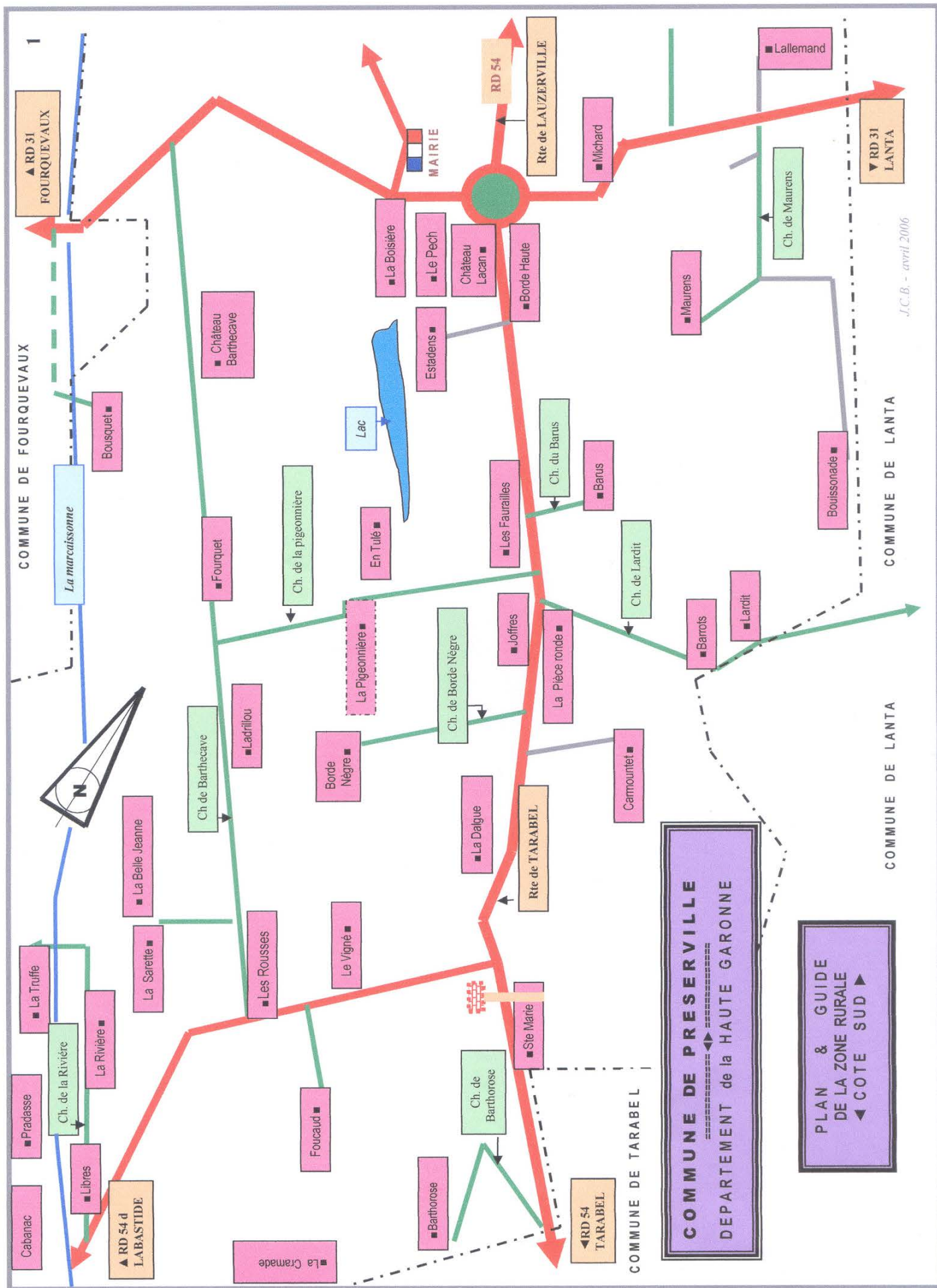
À partir du 15 décembre 2007, M. CARLES, agriculteur-producteur, vous proposera ses produits (fruits, légumes, volailles...) tous les samedis matin à partir de 8h30 au lieu-dit « La Forge », sous les arcades près de la salle des fêtes.

Mieux connaître ma commune

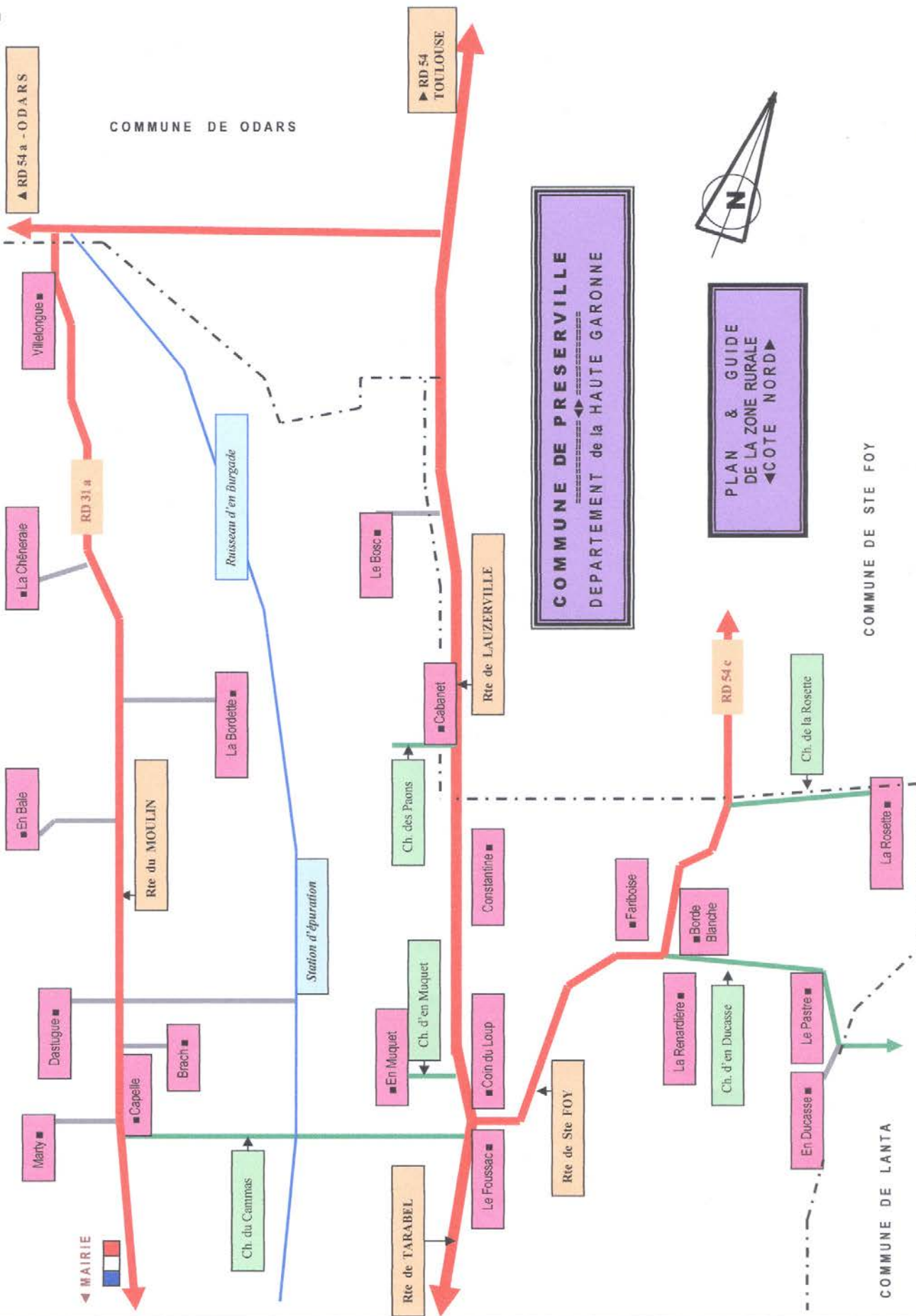
(voir les plans sur les 3 pages suivantes)

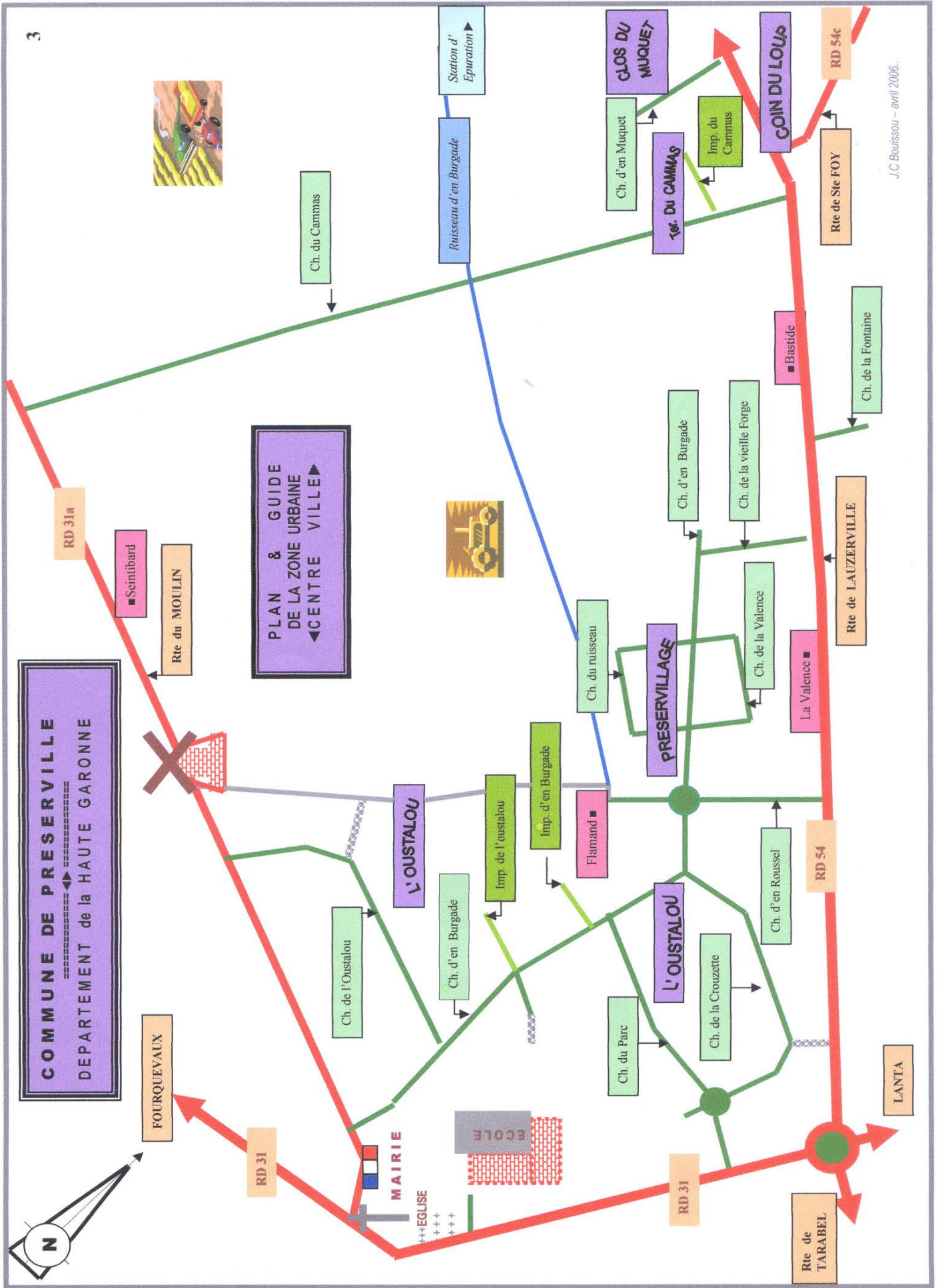
LÉGENDE

	Route DEPARTEMENTALE
	Chemin communal
	Impasse
	Chemin privé ou d'exploitation
	Rivière ou ruisseau
	Lieu-dit *
	Limite de commune



COMMUNE DE ODARS





INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE DE PRESERVILLE

Horaires d'ouverture au Public

☎ : 05 61 83 82 28
📠 : 05 61 83 89 81
✉ : Mairie.Preserville@wanadoo.fr

Mardi : 13h30 à 18h30
Jeudi : 9h15 à 12h15
13h30 à 18h30
Vendredi : 13h30 à 18h30

DECHETTERIES

VERFEIL

Z.A de Piossane

☎ : 05 34 27 53 97
mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
dimanche de 9h00 à 16h30

Fermeture : lundi, jeudi et fériés

LABÈGE

ZAC de la Bourgade,
Route de Baziège

☎ : 05 34 40 07 68
lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
samedi, dimanche de 9h30 à 17h00

Fermeture : mardi et fériés

N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile

ARTISANS ET SERVICES

Carreleur

CAMOLÈSE Christian
Route de Lauzerville
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 70 35

Vente / Dépannage Électro-Ménager

BONATO Didier
1, avenue de Gameville
31650 SAINT ORENS
☎ / 📠 : 05 61 39 05 92

Plombier Électricien

ESTIEU Armand
Le Vigné
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 72 67

Plaquiste

CLAVERO Floréal
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 62 18 02 22 📠 : 05 62 18 06 88

Restauration Meubles Anciens

RICO Christiane
Barthorozé
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 76 62

AIDE-PC

Assistance, dépannage, initiation et formation informatique à domicile pour le particulier et l'entreprise
📞 : 06 62 92 94 83

Musicien Animation de Soirées

PIQUEPE Jean-Claude
Barus
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 76 59

APIS CONSTRUCTION

Pose et taille de pierre
Restauration de façade brique foraine et pierre/ Cheminée Pierre et Brique
HILLOTTE Patrice
📞 : 06 73 65 74 45

Infirmier Diplômé d'État Soins à Domicile

MANENS Laurent
13, chemin de la Valence
31570 PRÉSERVILLE
📞 : 06 98 13 18 58

Écrivain Public

SAUVESTRE Nathalie
Chemin de Lasserre
31570 LANTA
📞 : 06 09 59 47 94

Éleveur-Producteur Vente de Viande Bovine

PÉLISSE Daniel
GAEC en Ducasse
Chemin de la Ducasse
31570 PRÉSERVILLE
☎ / 📠 : 05 61 83 74 52
📞 : 06 67 40 76 76

Praticienne-Formatrice Shiatsu FFST / Praticienne MTC – Acupuncture

Catherine GUILHELMEN
PRÉSERVILLE
Cours et séances SRV
📞 : 06 09 05 15 77

PERMANENCES

Aides Ménagères à Domicile

Cours Goudouli-Bât B
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Tous les jours de 9h00 à 16h30
☎ : 05 61 83 32 24

Conseillère Agricole

Béatrice Berthier

Mairie de Lanta
Le mercredi
☎ : 05 61 83 70 19

Assistante Sociale Régime Agricole

Centre Médico-Social de Lanta
jeudi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Assistante Sociale Régime Général

Centre Médico-Social de Lanta
mardi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Conciliateur

Mairie de Lanta
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☎ : 05 62 18 82 00

Conseiller Agricole

J. Michel Geniez
Mairie de Préserville
Salle des Associations
le mercredi matin
☎ : 05 61 83 70 19
📞 : 06 86 51 44 73

Contrôleur des Impôts

Mairie de Caraman
Dernier lundi ts les 2 mois SRV
☎ : 05 62 18 81 60

Député M. Pierre Cohen

Mairie de Lanta
Un vendredi tous les deux mois SRV
☎ : 05 61 14 00 31

LES URGENCES

POMPIERS05 62 88 44 84.....ou 18
SAMU.....15
GENDARMERIE.....05 62 18 63 13.....ou 17
CENTRE ANTI-POISON05 61 49 33 33

SERVICES DIVERS

MAIRIE05 61 83 82 28
SIVU PREAU
ÉCOLE Maternelle / Primaire05 34 66 40 67
PRESBYTÈRE05 61 83 78 67

TRÉSORERIE CARAMAN-LANTA..... 05 61 83 10 64 (Fermé mercredi AM
et vendredi AM)
SIROM05 61 24 59 67
(Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères)
SIEMN.....05 62 18 62 62
(Syndicat Interdépartemental des Eaux de la Montagne Noire)
SDEHG05 34 31 15 07
(Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)
CLIC Saint-Orens05 62 88 44 84

LES ASSOCIATIONS

BALL-TRAP.....M. DA SILVA (St Orens de Gameville)
TENNISM. PERRIER ÉRIC
ASSOCIATION CHASSE COMMUNALEM. PÉLISSE DANIEL
ASSOCIATION CHASSE INTERCOMM. BOUISSOU J. CLAUDE
CHORALEMME HOULES GUILLEMETTE
BIBLIOTHÈQUE PRÉSERLIVRESMME ARNOULT JOËLLE
COMITÉ DES FÊTESMME MAMBELLA JOËLLE

PRÉSERVILLE

ÉTAT CIVIL

Naissances

GOURDEAU Evan
DABAS Bastien
BOYER Lucie
MANENS Mathis
PINET Axel



le 20 décembre 2006
le 5 janvier 2007
le 3 février 2007
le 19 juin 2007
le 2 septembre 2007

Mariages

SCHCHUMACHER Julia et COUTINHO Stéphane **le 26 mai 2007**
DUBOC Marilyne et MAUREL Philippe **le 18 août 2007**
BOITARD Marie-Thérèse et BOUTEILLER Jean **le 1^{er} septembre 2007**
GAULT Caroline et BICHEBOIS Fabrice **le 22 septembre 2007**



Décès

PUTAU Élie



le 4 janvier 2007

Malgré tout le soin apporté à cette rubrique, nous vous remercions de votre compréhension en cas d'omission.

INFORMATIONS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Documents	Où s'adresser?	Coût	Observations
Passeport	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	60 € pour adulte 30 € pour enfant	<u>Délai environ un mois</u>
Carte nationale d'identité	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	Gratuit	<u>Délai environ un mois</u>
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance (Pour les français nés à l'étranger Ministère des Affaires Etrangères 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cédex 09)	Gratuit	
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile	Gratuit	
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landra 44079 NANTES Cédex01 Tél: 02 51 89 89 51	Gratuit	
Duplicata Livret de famille	Retirer un formulaire à la Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Gratuit	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	Gratuit	Se munir de la carte d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance	Gratuit	

Est-il utile de rappeler que notre commune vit grâce au dévouement et à l'engagement d'un grand nombre d'entre nous.

Merci à tous.

Au-delà des membres du personnel, efficaces et consciencieux, chacun dans ses compétences, mes remerciements iront plus particulièrement cette année vers toutes celles et tous ceux d'entre vous qui se sont mobilisés de façon constructive pour m'aider dans le dossier difficile de l'ouverture de la quatrième classe.

Grâce à vous nous avons réussi.

Votre Maire, Patrick de PÉRIGNON

